

Agreste Bourgogne

Numéro 176 - février 2015



L'agriculture côte-d'orientienne, hier et aujourd'hui

Depuis le Moyen-Âge, la Côte-d'Or est renommée pour ses vins dans toute l'Europe. Au côté de la viticulture, les prairies nourrissent chevaux et autres animaux. Au fil du temps, les productions agricoles du département ont évolué. Si des cultures ont disparu ou ne demeurent que sous forme de niches, la viticulture a conservé son importance ainsi que les céréales. Les élevages bovin et ovin subsistent. Mais les productions animales sont minoritaires.

La Côte-d'Or est un vaste département avec une densité de population contrastée : très faible au nord et à l'ouest, et très forte sur l'axe Dijon-Beaune.

Les exploitations sont spécialisées et de plus en plus grandes. Outre les défis économiques, l'agriculture côte-d'orientienne doit aussi répondre aux attentes en matière d'environnement.

La Côte-d'Or, formée de la partie septentrionale de l'ancienne province de Bourgogne, est le seul département français n'ayant pas été dénommé en fonction d'un critère géographique mais en fonction de la teinte dorée que prennent les vignes à l'automne. Le terme « Côte » provient du relief de la région où poussent ces vignes. La Côte-d'Or se situe à cheval sur les trois bassins de la Seine, du Rhône et de la Loire. Tous les étages géologiques sont représentés. De ce fait, la nature des productions est très influencée par le sol et les microclimats.

Forte mutation du paysage

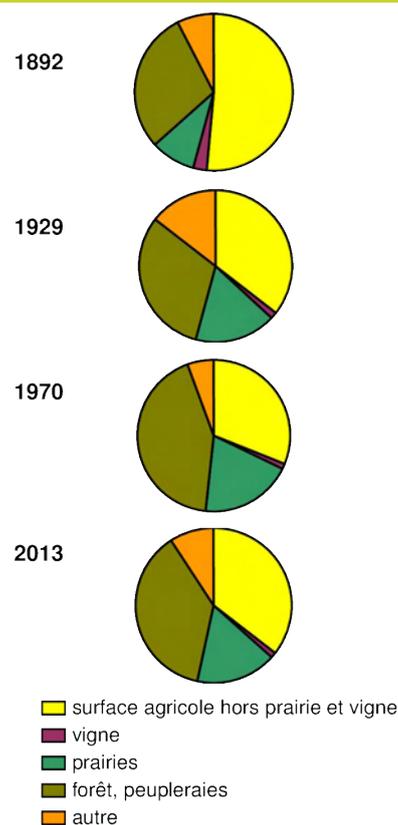
A la fin du XIX^{ème} siècle, les terres arables occupent la moitié de l'espace départemental. Au fil du temps, leur surface a nettement diminué et ne s'étend que sur un bon tiers du territoire en 2013. Les prairies s'agrandissent aux dépens des terres labourables, leur surface a doublé en un siècle. Les forêts de Côte-d'Or, peuplées en grande majorité de chênes (hêtres en Châtillonnais), ont vu leur superficie progresser d'un tiers. La vigne, pour diverses raisons (phylloxéra, problème de main-d'œuvre, rentabilité) n'a cessé de diminuer jusqu'en 1945, la surface de production ayant été divisée par cinq depuis 1882. Après la dernière guerre, la surface augmente puis se stabilise.

Des territoires variés

Neuf régions agricoles sont définies en Côte-d'Or. Au nord-ouest, le Tonnerrois plus petite région du département, et la Vallée sont voués aux céréales et plus récemment à la vigne pour le crémant. Le Morvan, au sud-

ouest, caractérisé par son origine granitique, n'occupe qu'une petite partie de la Côte-d'Or. La forêt couvre plus de 45 % de sa surface, et la région est orientée vers l'élevage. L'Auxois, au pied du massif morvandiau, est une vaste dépression dont le paysage est à dominante bocagère et l'élevage charolais y est très développé. Au centre, le Plateau langrois-Montagne forme la plus vaste région du département. Cette région, diversement accidentée, dont les forêts occupent plus du tiers du territoire, est aussi une grande zone de cultures et un des bastions traditionnels de l'élevage laitier en Bour-

Forêt et terres labourables dominent le territoire côte-d'orien



Source : Agreste - statistique agricole annuelle

gogne. De Dijon à Nolay, s'étend la Côte viticole et Arrière-Côte de Bourgogne. Sur la pente orientale de cette région, repose le vignoble. La Plaine dijonnaise, couvre un territoire à l'est de Dijon ; son sol permet toutes les cultures. Au nord-est, la Vingeanne se distingue par un relief plus vallonné et boisé. Enfin, le Val de Saône, région limitrophe du Jura, s'étendant sur les deux rives de la Saône, bordée par une prairie périodiquement inondée, est la partie la plus basse du département. Les sols sableux ont permis le développement des cultures légumières. Sur les sols plus hydromorphes et sur les sols alluviaux, les productions céréalières joutent les élevages bovins viande ou laitiers.

Des structures de grande taille

Trois types se distinguent au regard de la taille des exploitations. Plateau Langrois-Montagne, La Vallée et Vingeanne, spécialisés en céréales et grandes cultures, ainsi que l'Auxois, spécialisé en bovins viande possèdent en majorité des exploitations de grande taille. Plateau Langrois-

Montagne affiche aussi le taux le plus élevé du département pour les exploitations de plus de 100 ha (72 %) et pour celles-ci, une surface moyenne de 215 ha. En raison d'une terre à faibles rendements avec peu de possibilités de têtes d'assolement, les exploitations doivent s'agrandir pour se maintenir. Tonnerois, Plaine et Val de Saône, régions de céréales et de grandes cultures, sont plus équilibrées en petites et grandes structures. Le Morvan, spécialisé en bovins viande, comporte une majorité de moyennes exploitations.

Dans la Côte viticole et Arrière-Côte de Bourgogne, les exploitations, surtout spécialisées en vigne, sont essentiellement de petite taille.

Par ailleurs, la Côte-d'Or, avec 46 % des exploitations sous forme sociétaire, en détient la proportion la plus élevée des départements bourguignons.

Une forte vocation végétale

Quatre grandes orientations se dégagent : céréales et grandes cultures, viticulture, polyculture-polyélevage, bovins viande. Les productions végé-

tales sont essentiellement le blé, l'orge, le colza. Des cultures ont disparu au fil des années ou subsistent sous forme de niches, ou encore renaissent, comme la moutarde.

Ainsi, la betterave industrielle, introduite en Côte-d'Or en 1811 à la suite du blocus continental, a disparu en 2008 avec la fermeture de la sucrerie d'Aiserey. La culture du houblon, importée dans le département en 1832, occupait vers les années 1900 une surface de 1 100 ha. Cette culture disparaît à la fin des années 80. La culture de la pomme de terre qui avait atteint son apogée fin du XIX^{ème} siècle avec 24 400 ha, ne couvre plus que 470 ha en 2013.

La production de moutarde, historiquement implantée en Bourgogne, devient confidentielle après guerre au profit de cultures telles que le colza plus productif et plus rémunérateur. Depuis une quinzaine d'années, différents acteurs se sont mobilisés pour relancer la filière. En 2013, la production de graines de moutarde occupe une surface de 4 000 ha en Côte-d'Or contre 4 ha en 1970. Parmi les producteurs de moutarde, quelques uns produisent de la graine pour l'IGP Moutarde de Bourgogne.

Vers 1850, le cassis est lancé dans le département après la framboise et la groseille. Aujourd'hui, seul le cassis se maintient. Avec environ 300 ha, la Côte-d'Or est le second producteur français de cassis-fruit. Au début des années 70, une nouvelle utilisation du cassis apparaît avec la valorisation des bourgeons. C'est un composant en parfumerie et cosmétique. Sa surface de production a doublé en 10 ans et atteint 275 ha en 2010. Le département est le 1^{er} producteur national de cassis bourgeons. Pour la plupart des exploitations, la production de cassis, fruits comme bourgeons, est une activité de diversification.

Légumes de plein champ et maraîchage en déclin

Localisés principalement dans la Plaine et le Val de Saône, les producteurs d'oignons de couleur de plein champ consacrent avant tout

Des régions agricoles très différentes



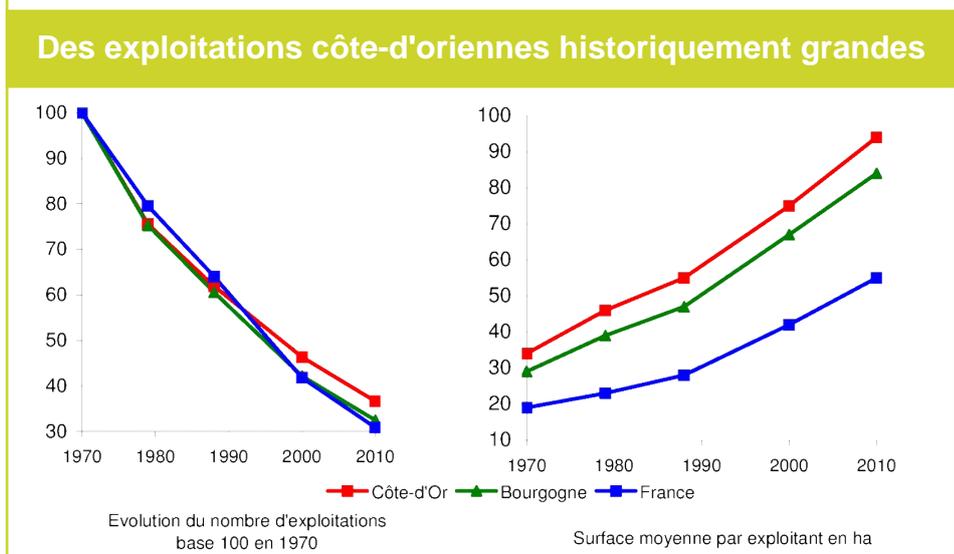
Sources : Agreste - RA2010 - valeurs vénales des terres et prés libres 2013, ©IGN - Bdcarto®

leurs surfaces aux cultures de céréales et d'oléagineux. Atteignant 1 400 ha en 2000, ces surfaces ont fortement diminué du fait de la concurrence internationale pour atteindre, en 2013, 457 ha. L'oignon de couleur est destiné au marché du frais et à la transformation. Depuis 2014, sa transformation n'est plus effectuée dans le Val de Saône.

Par ailleurs, des maraîchers sont présents autour d'Auxonne où subsiste une forte tradition sur de petites structures familiales. Une trentaine de producteurs ont contractualisé avec Terre de Saône qui absorbe près de la moitié de la production maraîchère du canton. La vente directe auprès des consommateurs ou aux restaurateurs est aussi très développée. Cependant, le nombre de producteurs ainsi que les surfaces ont fortement reculé depuis 1970.

Prépondérance des céréales

Département à forte vocation végétale, près des trois cinquièmes de la superficie agricole (270 000 ha) est consacrée aux céréales et oléoprotéagineux (excepté dans le Morvan et l'Auxois). Ainsi, le blé tendre est emblavé sur plus de la moitié de la surface en céréales. L'orge d'hiver occupe la seconde place avec 50 800 ha, sa surface est en nette progression depuis 2000 après une forte baisse enregistrée depuis 1980. La Côte-d'Or est le 2^{ème} département métropolitain pour sa surface en orge d'hiver et le 4^{ème} en avoine. Cette der-



Sources : Agreste - Recensements agricoles

nière culture était fin XIX^{ème} la seconde céréale après le blé. Actuellement, elle occupe 3 500 ha. Le colza d'hiver est l'oléagineux le plus cultivé. Avec 58 200 ha, le département se classe au 5^{ème} rang national. Sa part dans la SAU est plus importante à l'est du département et dans l'extrême nord-ouest.

Patrimoine de renommée mondiale, considéré comme une des productions les plus prestigieuses de la Bourgogne, le vignoble côte-d'orien est concentré sur 1 % du territoire, soit 9 400 ha en 2013. Au fil des années, le nombre d'exploitations ayant des vignes a chuté, notamment parmi les petites exploitations. En conséquence, la superficie moyenne en vigne des exploitations a augmenté, passant de 1,5 ha en 1970 à 7,3 ha en 2010. Le département a produit en

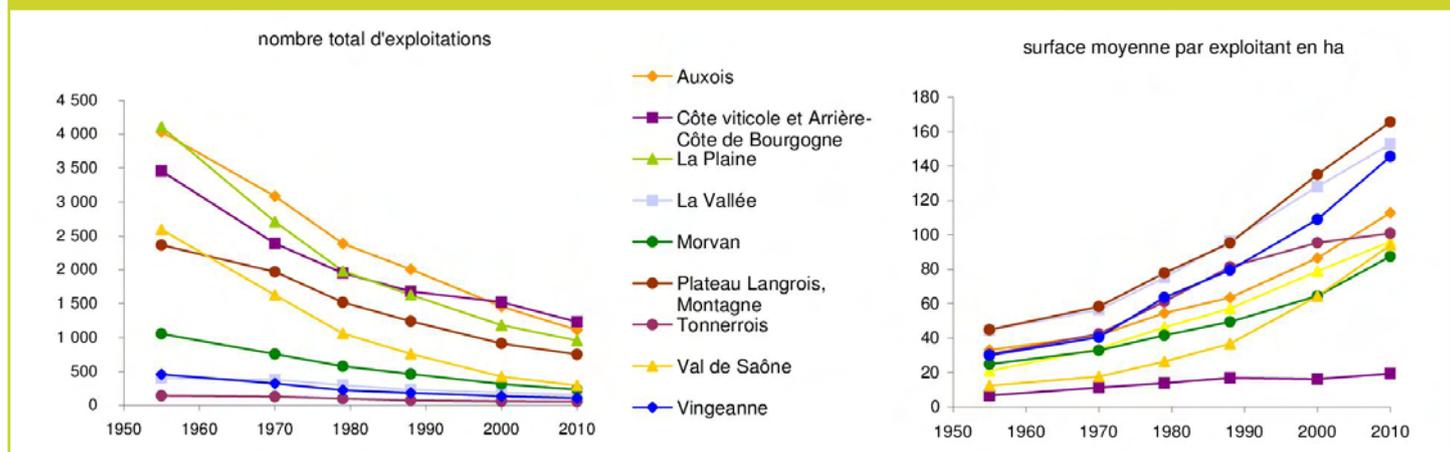
moyenne, sur la période 2009-2013, 382 500 hl en vins d'appellation, soit un quart de la production bourguignonne. La Côte-d'Or, plutôt spécialisée dans la production de vin rouge, en assure près de la moitié de la production régionale.

Par ailleurs, au sein d'une agriculture biologique diversifiée, la viticulture est très présente. Ainsi, la surface en bio ou en conversion concerne près de 14 % de la surface en vigne.

L'élevage bovin se maintient

Les élevages bovin et ovin dominent en Côte-d'Or. Depuis 1840, l'effectif total bovins a progressé de 60 %, et compte 231 300 têtes en 2013. Cet élevage est majoritairement allaitant, essentiellement de race charolaise, et, concentré dans les zones herbagères de l'ouest du département.

Forte progression des surfaces moyennes quelle que soit la région agricole



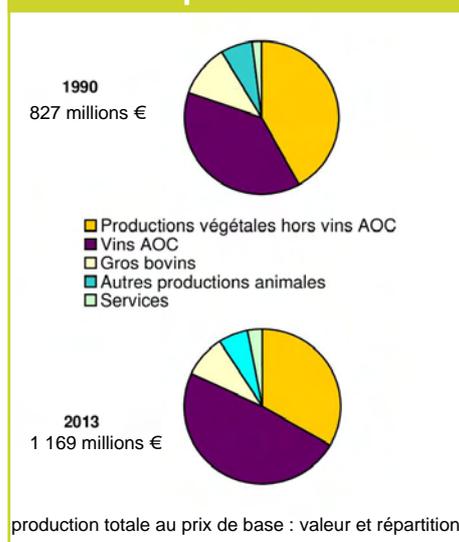
Sources : Agreste - Recensements agricoles de 1955, 1970, 1979, 1988, 2000, 2010

L'élevage laitier, localisé sur le Plateau Langrois, compte 15 800 têtes. Quatre vaches sur six sont de races Brune ou Simmental. La Côte-d'Or, avec les AOC-AOP fromagères Epoisses et Langres, possède la plus forte proportion d'élevages en appellation d'origine : 9 % contre 6 % en moyenne régionale.

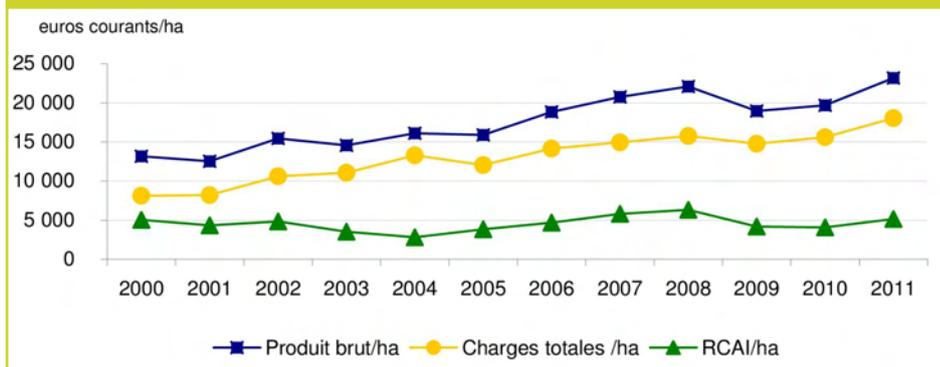
L'élevage ovin a fortement régressé, passant de 500 000 têtes en 1840 à 62 500 têtes en 2013. Il est majoritairement situé dans les bassins herbagers de l'Auxois et du Morvan.

Par ailleurs, l'espèce chevaline très présente au début du XXème siècle surtout dans l'Auxois et en Plaine, amorce son déclin à partir de 1920, notamment avec l'apparition du tracteur. En 2010, 3 800 chevaux ont été recensés dans les exploitations

Une production agricole dominée par la viticulture



Viticulture : un revenu qui reste stable malgré les fluctuations



Source : Agreste - RICA Bourgogne, OTEX viticulture

côte-d'oriennes. Quatre chevaux sur cinq sont des animaux de selle ou de course. Le Trait de l'Auxois, cheval de traction lourde, a retrouvé une place dans les activités écologiques et de loisirs. Mais, l'effectif reste faible.

Une économie reposant sur la vigne

L'agriculture et la sylviculture constituent une branche importante de l'économie, employant 4 % des actifs du département. L'essentiel de la valeur de la production agricole côte-d'orientale relève de la viticulture et des autres productions végétales. La viticulture en particulier, est passée de 38 % en 1990 à 49 % en 2013, notamment aux dépens des autres productions végétales. L'agriculture produit en 2013 pour 1 169 millions d'euros (hors subventions), dont 566 millions par les vins AOC. Pour la même année, en ajoutant les produits des industries agroalimentaires, elle représente

36 % de la valeur des exportations du département.

Les défis à relever

A l'instar d'autres départements, la Côte-d'Or est à terme confrontée à plusieurs problématiques : la conséquence de la baisse des aides sur le maintien des grandes cultures dans les zones à faible potentiel, l'objectif de réduction des pesticides et le maintien de l'élevage. Tête de bassin, la Côte-d'Or se doit d'assurer un bon état des cours d'eau, en qualité et en quantité. Les productions irriguées, source de valeur ajoutée sont soumises à des conflits d'usage en période sèche. Autour de Dijon, l'espace agricole est concurrencé par l'urbanisation. Et, à plus long terme, quels seront les effets des changements climatiques sur les productions agricole, viticole et sylvicole ?

Nadine VIATTE

Pour en savoir plus

Agreste Bourgogne n°88 – Février 2008 : Cultures de légumes en Bourgogne

Agreste Bourgogne n°123 – Novembre 2011 : RA 2010 Premières tendances structurelles en Côte-d'Or

Agreste Bourgogne n°141 – Décembre 2012 : Atlas agricole et rural de Bourgogne

Agreste Bourgogne : Mémento annuel de la statistique agricole

Statistique agricole, rétrospectifs 1840-1970

<http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Chiffres-cles-du-recensement>

http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Les_filières_agricoles_et_alimentaires

